La réglementation du transport multimodal des batteries lithium

Ref: PR-ENV-TMD-LITHIUM

DURÉE : **2 Jours** (14H)
Prix : **Nous contacter**

PRÉSENTIEL



Objectifs et compétences visés

- Acquérir les connaissances nécessaires à une maîtrise des expéditions des batteries au lithium pour la présentation au transport routier, maritime et/ou aérien
- Savoir marquer et étiqueter un colis de batteries au lithium conformément aux différentes réglementations
- Savoir établir une déclaration d’expéditeur et les autres documents nécessaires

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Toute personne intervenant dans le transport de batteries lithium par voie aérienne, maritime et/ou par route (services producteurs, logistiques, achats ...) et devant se conformer aux obligations du code International Air Transport Association (IATA), du code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) et/ou de l’accord européen sur le transport de marchandises dangereuses

par route (ADR).

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

Retour d’expérience sur les incidents / accidents sur les batteries au Lithium

Réglementation TMD applicable :

- La réglementation OACI / ADR / IMDG
- Le règlement IATA
- Classifications ONU / Eléments d'identification d'une matière dangereuse

Prescriptions spécifiques batteries :

- Classification des batteries lithium / Manuel d'épreuves et de critères section 38.3
- Li-Ion : Prototype / Batteries de moins de 100 W/h / Batteries > 100 W/h / Batteries défectueuses / Batteries instables
- Li-Métal : Prototype / Batteries de moins de 2 gr de Li / Batteries > 2 gr de Li / Batteries défectueuses / Batteries instables
- Prescriptions d'emballage ADR / IMDG
- Instructions d'emballage de l'OACI et des DGR IATA
- Étiquetage et marquage des colis de batteries lithium en fonction du mode de transport
- Déclaration de l'expéditeur et autres documents pertinents
- ADR : Seuils du 1.1.3.6 (quantités limitées) / Autres prescriptions ADR "intégral"
- Empotage des conteneurs maritimes
- Aérien : Dispositions concernant les passagers et les membres d'équipage
- Procédures d'urgence

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

IATA : pour la certification IATA-DGR, délivrance d'un certificat de formation en cas de réussite à l’examen (note mini 80/100). Validité 24 mois

IMDG : attestation de formation

ADR : attestation de formation

Nos plus

Une formation entièrement personnalisable à vos type de batteries, vos modes de transport et votre contexte entreprise.

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an


Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70